

NOTE CONJONCTURE ELEVAGE

Après une année 2022 marquée par la sécheresse, des rendements aléatoires suivant les territoires et des prix de charges qui s'envolent, l'année 2023 lance de nouveaux défis avec la course aux ressources fourragères.

Une sortie d'hiver compliquée avec des stocks fourragers très bas, un printemps pluvieux et froid, ainsi qu'un coup de tonnerre avec l'annonce d'une diminution d'un coproduit, les pulpes de betteraves qui vont devenir de plus en plus rares dans les exploitations d'élevage... Beaucoup d'incertitudes et d'inquiétudes pour l'alimentation à venir du troupeau.

*Les éleveurs doivent dès à présent, s'interroger sur la couverture des besoins fourragers. **C'est aujourd'hui qu'il faut anticiper et optimiser sa conduite d'élevage.***

POINT DE VUE DE SIMON AMMEUX



PRESIDENT DU POLE ELEVAGE DE

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU NORD PAS DE CALAIS

Les campagnes de récolte de fourrage se suivent et ne se ressemblent pas forcément, aussi bien au niveau du volume qu'au niveau qualité. Cependant l'objectif de tout éleveur est de disposer de la ressource fourragère suffisante pour subvenir aux besoins du troupeau. Les aléas de la fourniture des pulpes entraînent des réflexions chez chacun d'entre nous. Mais les aléas climatiques sont tout autant une source d'inquiétude et la nécessité de sécuriser la ressource via de l'adaptation de nos systèmes est un

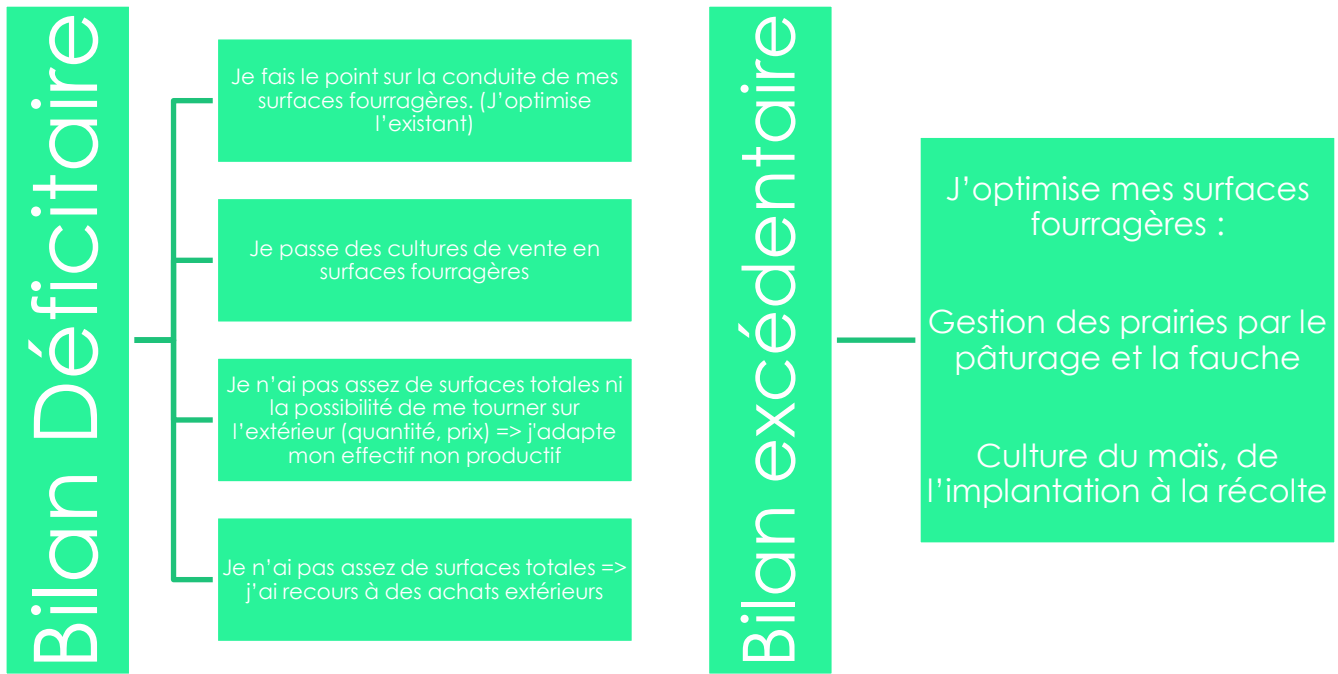
enjeu fort pour tous. Soyez assurés que les structures accompagnatrices du secteur de l'élevage, bien consciente de ce sujet, sont mobilisées pour vous accompagner.

Vous trouverez ici une note établie par les services de la chambre d'agriculture pour vous accompagner sur les arbitrages que vous êtes amenés à faire sur la réalisation de vos stocks.



Evaluer la situation : Réaliser un bilan fourrager !

Le bilan fourrager permet d'évaluer les besoins du cheptel, à la fois en hectares de SFP (Surface Fourragère Principale) mais aussi sur la quantité de stocks suffisants. Il déterminera également le niveau de dépendance vis-à-vis des achats extérieurs (Fourrages et Coproduits).



À la suite du bilan fourrager, l'éleveur dresse un plan d'action.

- **Bilan Equilibré ou Excédentaire**

Il faut conforter le système en optimisant l'existant (maîtrise et gestion du pâturage et des fauches, veiller à la culture du maïs de l'implantation à la récolte). Une des clés de la réussite, il faut peser les récoltes engrangées, peser les quantités distribuées à l'auge en ayant pris soin

de les analyser avant afin d'apporter les quantités nécessaires en fonction de sa valeur fourragère. Il faut continuer à privilégier des stocks (fourrages produits, opportunité d'achats à des prix compétitifs) pour faire face à d'éventuels aléas climatiques.

- **Bilan fourrager Déficitaire (Des mesures sont à prendre à plus ou moins long terme)**

❖ **Optimiser le nombre d'UGB**

Limiter au maximum le nombre d'animaux improductifs sur l'exploitation.
Repenser la conduite du troupeau en réduisant l'âge au premier vêlage.
Ajuster le taux de renouvellement.
Vendre les génisses excédentaires.
Etudier la délégation de l'élevage des génisses à un tiers.

❖ **Augmenter la productivité de la SFP**

L'aide à la régénération des prairies permanentes (aides région) permet d'augmenter le potentiel de production de celles-ci. En réimplantant des espèces résilientes aux aléas climatiques, adaptées à la conduite des prairies, l'éleveur peut accroître sa production d'herbe. En référence des essais menés par la Chambre d'Agriculture NPDC, le suivi de la culture du maïs, de

l'implantation à la récolte reste déterminant pour constituer des stocks. Date de semis, qualité du semis, stades techniques. Augmenter la productivité de la SFP, c'est aussi garantir des stocks suffisants pour faire face à des aléas climatiques.

❖ **Améliorer la valorisation de la SFP**

Le réseau régional Herbophyle sert d'appui technique au profit des éleveurs tout au long de la saison d'herbage pour les aider à gérer et prendre des décisions pour conforter la bonne gestion des prairies : déprimage, fermeture de silo, chargement, fauche et constitution des stocks, complémentation, valorisation du pâturage d'automne. Valoriser la SFP, c'est aussi, optimiser les fourrages dans les rations. Il est primordial de peser les aliments et surtout de les analyser pour distribuer les quantités adéquates.

❖ **Augmenter la SFP**

Dans la mesure où l'exploitation dispose de surfaces suffisantes, il est possible de passer des cultures de vente en surfaces fourragères (prairies temporaires, maïs, betteraves fourragères, autres...). Il est également possible d'implanter des dérobées à destination fourragères, qui pourront être récoltées ou pâturées.

La betterave fourragère revient dans les élevages, renforçant l'autonomie de l'exploitation. Pâturée ou récoltée, elle n'est pas sans un minimum d'investissements en temps et matériels. Une maîtrise de l'implantation jusqu'à la récolte, sans oublier le point sensible de la conservation ensuite.

❖ **Acheter des fourrages et/ou coproduits**

Acheter des aliments peut paraître la solution la plus simple à trouver pour palier à un manque de fourrage sur l'exploitation. Toutefois, acheter oui ! mais à quel prix ? et surtout quelles sont les disponibilités et opportunités en fonction des marchés. Pour la filière coproduit, cette notion de disponibilités est plus que d'actualité. Dans ce schéma, il faut privilégier la contractualisation pour assurer un prix et essayer de garantir un tonnage livré.

❖ **Adapter son cheptel/son atelier**

Si après avoir étudié toutes les solutions précédentes mon bilan fourrager est toujours déficitaire, il est obligatoire d'adapter ses effectifs à hauteur du manque de fourrage. Ceci peut être le moyen de rééquilibrer son système (bâtiment, prairie...), d'alléger le travail, d'améliorer la trésorerie par moins d'achat tout en étant aussi performant voir plus performant.

Chaque exploitation est une situation particulière qui demande une approche individuelle et un accompagnement technique et économique. Nous avons l'expertise technique et économique pour aider les éleveurs à faire les bons choix.

ACHAT MAÏS SUR PIED 2023

Le principe est d'abord d'estimer le cout de revient du maïs fourrage rendu silo et de le comparer aux autres ressources fourragères. Au prix d'achat du maïs fourrage sur pied, il convient d'ajouter les frais de récolte (ensilage, tassage, transport) pour déterminer son prix de revient rendu silo.

Au regard du contexte céréalière du moment (prix du maïs grain sur le marché à terme de l'ordre de 220-230 € /t, taxes et frais de séchage à déduire), le prix du maïs sur pied pourrait s'établir aux environs de 95-100 € la tonne de MS,

Le tableau ci-dessous vous indique une fourchette de prix à la tonne de matière sèche sur pied selon le prix net attendu en maïs grain et le rendement ensilage estimé.

Rendement maïs fourrage (Potentiel grain à 15%) Prix net maïs grain €/t	14 à 16 t MS (80 à 95 qx)	16 à 18 t MS (95 à 105 qx)
160 €	88	93
170 €	94	99
180 €	99	105
190 €	105	111

Ainsi un maïs acheté 100 € la tonne de MS sur pied (environ 1550 € pour un beau maïs à 15-16 TMS) aura un cout de revient de l'ordre de 120 € la tonne de MS récoltée et stockée.

Exemple

Achat de maïs sur pied 2023 : 100 €/t MS

Ensilage, tassage, bâchage : 15-20 €/t MS

► COUT RENDU SILO = 115-120 € / t MS

Avec un maïs fourrage à 0.92 UFL par kg de MS
(pertes non déduites)

► COUT REVIENT MAÏS = 130 € / 1000 UFL

ACHETER DES CO-PRODUITS

COPRODUITS ENERGETIQUES

Les coproduits humides permettent de remplacer une partie du maïs fourrage dans la ration des animaux. Leur teneur élevée en sucres, pectines ou amidon et leur teneur en fibres généralement faible sont responsables d'une dégradation rapide dans la panse : il convient de limiter leur incorporation et d'assurer une bonne fibrosité de la ration

N'oublions pas que la valorisation « en direct » des co produits type pommes de terre, racines d'endives, ... permet généralement de limiter le cout alimentaire. Des opportunités sont possibles localement avec les agriculteurs.

CO PRODUITS « ENERGETIQUES » (liste non exhaustive)

valeurs au kg MS	MS	MAT	amidon	UFL	PDIN	PDIE
Maïs Fourrage	30	7	30	0.90	42	65
Pulpes de betteraves surpres.	24	8.5		0.98	61	101
Pommes de terre	20	10.5	65	1.20	63	103
Pulpes de Pommes de terre	20	5	29	1.05	45	95
Racines endives	17	6		1.02	33	75

Prix de Parité au maïs fourrage : exemple de la pulpe surpressée

En comparaison au cout du maïs fourrage ensilé (115-120 € la tonne de MS, 130 € pour 1000 UFL), le prix de parité de la pulpe surpressée se situe ainsi entre 28 et 30 € la tonne rendue. Le prix d'intérêt d'un coproduit ne se limite pas à sa seule valeur d'achat : il faut inclure également le coût du transport, du stockage et de la reprise...

L'intérêt de la pulpe surpressée est également à prendre en compte, en particulier pour son apport d'énergie fermentescible.

COPRODUITS « AZOTES »

Les co-produits de type « azotés » ont une valeur MAT généralement comprise entre 20 et 30% de la MS. Ils permettent de remplacer une partie du concentré de production ou du correcteur azoté notamment lorsque la teneur azotée est proche de 30% (cas des drèches de brasserie)

CO PRODUITS « AZOTES » (liste non exhaustive)

valeurs au kg MS	% MS	% MAT	% amidon	UFL	PDIN	PDIE
Maïs Fourrage	30	7	30	0.90	42	65
Corn Gluten Humide	42	21	15	1.07	127	100
Fibres de Blé	45	21	17	1.10	142	102
Drèches brasserie	24	30	7	0.92	223	189

Le calcul du prix d'intérêt de ces co-produits est basé sur l'économie réalisée sur la consommation de maïs fourrage et sur les achats de concentré azoté ou de production.

Ainsi par exemple, 5 kg de fibres de blé à 45% MS (2.3 kg MS) se substituent à 2 kg MS de maïs fourrage et 0.5 kg de correcteur azoté type soja 48. Son prix d'intérêt correspond à l'économie du maïs fourrage (2 kg MS à environ 120 €/t MS) et du correcteur azoté (0.5 kg tourteau soja 48 à 550 €/t) soit un prix d'équivalence de l'ordre de 100 à 110 € la tonne rendue.

COPRODUITS SECS

L'emploi des coproduits secs s'apparente à celui des concentrés. En fonction de leur valeur alimentaire, ils sont plutôt utilisés :

- pour « économiser » le maïs fourrage, voire le remplacer complètement dans une ration sèche pour génisses : c'est le cas de la pulpe sèche, Corex 100, ...
- comme concentré équilibré : aliment à environ 18 % MAT type Corn Gluten Feed, Corex 200, Milurex, Amyplus, ... comparable à un « petit » VL 18.
- pour remplacer une partie du correcteur azoté : aliment à environ 30 % MAT type drêche de blé.

CO PRODUITS SECS (liste non exhaustive)					
Valeurs au kg brut	% MS	% MAT	UFL	PDIN	PDIE
Pulpes sèches	89	8.1	0.89	59	97
Corex 100	88	10.5	1.03	73	100
Milurex	88	15.0	0.96	105	105
Amyplus	91	16-17	1.00	110	100
Corn Gluten Feed / Corex 200	88	18.5	0.95	125	105
Drêches Blé	90	30.0	0.86	253	159

Attention, les prix d'équivalence sont largement en dessous des prix annoncés aux éleveurs. Ils sont très fluctuants en fonction des marchés (disponibilité).

ALIMENTER LES GENISSES SANS MAIS FOURRAGE

Le manque de stocks de maïs peut conduire à modifier des pratiques alimentaires en particulier pour les élèves, l'idée étant de privilégier d'abord le maïs fourrage aux vaches laitières. L'emploi rationné des coproduits est possible à la condition de garantir un apport de fibres dans la ration. Un apport d'herbe conservée (ensilage herbe, enrubannage) dans la ration peut également permettre de limiter voir de supprimer le correcteur azoté

Exemples de rations génisses laitières 12 à 18 mois avec coproduits, sans concentrés

Enrubannage (ou EH)	+ Co produits (génisse 450 kg – 18 mois)	+ paille à volonté
5.5 à 6.0 kg MS	7 à 8 kg maïs fourrage	
	10 à 15 kg (12 kg) racines endives	1.5 kg
	5 à 10 kg (7 kg) pommes de terre	2.0 kg
	10 kg (8 kg) pulpes surpressées (25% MS)	1.0 kg

La pratique de la ration sèche (paille + concentrés) est envisageable mais plus onéreuse qu'une ration à base de fourrages.

Hypothèses de prix à moduler selon votre contexte

L'alimentation à base de concentrés + paille est plutôt adaptée aux plus jeunes animaux, moins consommateurs de concentrés, afin de limiter le cout alimentaire. Le tableau ci-dessous vous précise les quantités de concentré équilibré (17-18% MAT) à distribuer aux génisses laitières en deux fois par jour avec de la bonne paille alimentaire à disposition pour un objectif de vêlage de 2 ans

Objectif Vêlage 2 ans	6 mois	1 an	18 mois	2 ans
Concentré équilibré + paille	3.0 à 3.5 kg 3 kg	4.5 kg 5.0 kg	5.0 à 5.5 kg 6.0 kg	6.5 à 7.0 kg 7.5 à 8.0 kg

La reconstitution d'un concentré fermier équilibré est possible à partir de matières premières simples. Le prix de revient du concentré équilibré est à calculer selon le cout de chacune des différentes sources disponibles

Exemples formulation pour concentré équilibré 18 % MAT	1	2	3	4	5	6	7
Pulpes séches	75%	60%					
Milurex			80%	90%			
Amyplus					85%	95%	
Corex 200							100%
Tt soja 48 ou eq	25%			10%		5%	
Tt colza		40%	20%		15%		